

VIVRE

A

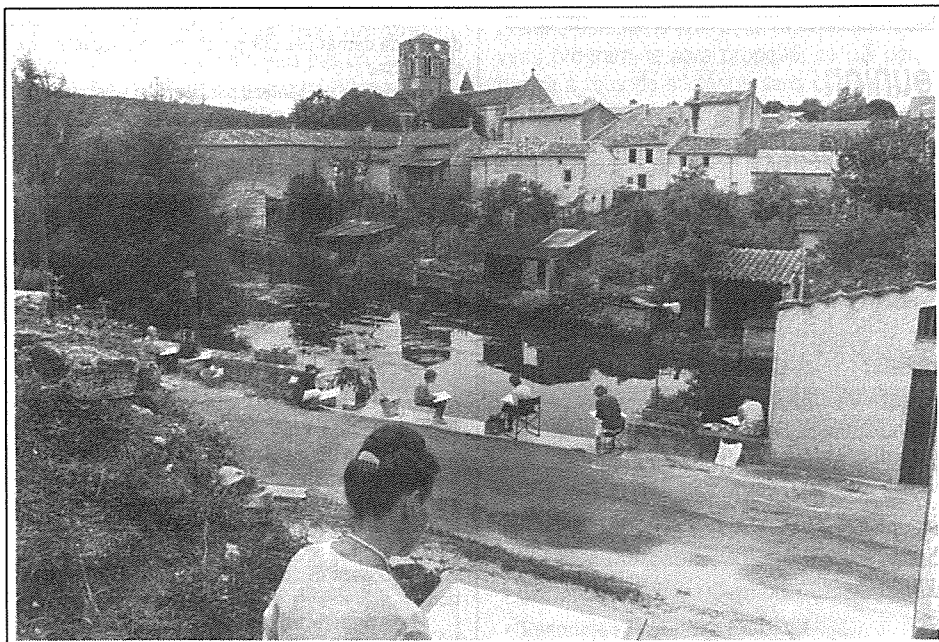


PHOTO A. PORTE

MOUTHIER-SUR-BOËME

Le mot du Maire

Le Conseil Municipal et moi-même espérons que vos vacances auront été profitables et que la reprise s'effectue dans les meilleures conditions. Sur le front de la sécheresse, l'été 92 représente une accalmie que nous espérons durable. Par contre (on n'est jamais content), la pluviosité, en accélérant la pousse de l'herbe a compliqué notre tâche : deux passages de broyeur au lieu d'un et des tontes de pelouses sans interruption. Les deux jeunes embauchés dans le cadre des contrats emploi-solidarité nous ont été bien utiles. Les travaux

d'été ont permis d'aménager deux aires de jeux à l'école primaire conformément aux engagements pris par le projet d'action éducative. D'autre part, les projets de bibliothèque et de crèche ont bien évolué. L'automne verra sans doute leur concrétisation. Grâce à l'action de la Direction Départementale de la jeunesse et des sports, un crédit d'Etat nous a permis de réaliser une aire bitumée de 100x15 m, le long du terrain de foot. On pourra y pratiquer le volley, la basket, de la planche à roulette, etc...

Enfin, le nouveau club action jeunes a pris possession d'un local de trois pièces en haut du Champs de foire, adossé au bâtiment destiné à la future Mairie. Ils pourront s'y réunir et y préparer des activités qu'ils comptent proposer aux enfants, aux jeunes et même aux adultes. Je tiens à les féliciter de cette volonté de participer à l'animation de leur Commune, avec l'aide et le soutien des autres associations : Comité des fêtes, SCM, MJC...

Je terminerai sur l'Europe, car septembre sera le mois du référendum. J'ai beaucoup lu pendant les mois d'été sur le sujet, mais j'ai pris une semaine de vacances au Portugal et en Espagne en passant par l'exposition universelle de Séville. Ma conviction est que d'abord l'Europe existe dans les faits. On ne se sent jamais vraiment étranger chez nos voisins. Par exemple, on peut tout y payer avec notre carte de crédit (pas besoin de monnaie unique), mais l'Europe n'est pas assez forte et ce qui se passe en Yougoslavie le confirme chaque jour.

Alors, Maastricht ? Après avoir essayé de comprendre, de lire, d'écouter, je ne vois dans le traité ni le diable, ni le bon Dieu, mais la simple mise en forme de ce qui existe déjà. Cela n'engage que moi, bien sûr, mais refuser Maastricht reviendrait à nier une évidence. Mais on peut toujours fermer les yeux et affirmer que le soleil n'est pas levé en plein midi !

• Le Point sur l'aménagement du Bourg •

Début Juillet, le Tribunal administratif nous a informé que l'association "les amis du pays de Mouthiers" demandait le sursis à exécution des bâtiments en cours (arrêt des travaux) et l'annulation du permis de construire.

Ce dossier volumineux peut être consulté en Mairie.

Courant août, ce dossier a été complété par un plaidoyer rédigé par l'avocat de la dite association demandant que la Commune soit condamnée à lui verser la somme de 6 000 F.

Un mémoire de défense a été envoyé pour contrer cette attaque.

Par ailleurs, les bâtiments sont terminés, prêts à fonctionner.

La voie de contournement doit faire l'objet d'une enquête d'utilité publique mais nous avons reçu de la Direction Nationale de l'Architecture et de l'Urbanisme, une lettre où on peut lire "le tracé devra passer à l'est de la parcelle 1237 et emprunter sur une dizaine de mètres, le chemin de desserte du château de Forges jusqu'à la route Départementale".

Cette position est contraire aux conclusions de 8 années d'études et a été prise par un inspecteur qui est resté 1 heure à Mouthiers sans avoir demandé leur avis aux élus.

Le Maire de Mouthiers a été autorisé à protester vivement contre ce procédé pour le moins cavalier et contraire aux principes mêmes de la démocratie.

L'enquête d'utilité publique aura donc lieu sur le tracé agréé par la Commission des Sites après avoir montré les nombreux inconvénients de la solution ministérielle.

Dernière minute : une nouvelle inspection aura lieu et nous serons consultés.

Réunion

du Conseil Municipal

du 9 Juillet 92

Présents :

MM. GERMON - TAMAGNA - BOUREAU -
JOBIT - BREGEAS - LATHIERE - BARBE - BONNET -
THUILLIER
M^{me} FORGERON - MANANT - VALLAT - PORTE -
DISCOUR

Absents excusés : MM. DESVAGES, CRUEIZE,
DEDIEU, GACHINOIS

Secrétaire de séance : M^{me} FORGERON

COMPTES ADMINISTRATIFS 91

Monsieur TAMAGNA, premier Adjoint, soumet au votre du Conseil Municipal les différents Comptes Administratifs 91, présentés par M. GERMON, Maire.

Les Comptes administratifs sont approuvés à 12 voix pour et 1 abstention.

CENTRE COMMERCIAL

Monsieur le Maire fait part au Conseil de l'action poursuivie par l'association "les amis de Mouthiers" auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, à l'encontre des permis de construire des bâtiments dénommés :

- 1°) Supérette et logements HLM
- 2°) Boucherie et Salon de coiffure

Les requêtes de l'association portent, d'une part, sur le sursis d'exécution des deux bâtiments avec délai de réponse de 60 jours, soit le 1^{er} Septembre 92 au plus tard. Le Maire demande au Conseil de l'autoriser à défendre ces dossiers, par l'établissement d'un mémoire, en demandant l'assistance des services juridiques de la D.D.E., comme prévu dans la convention d'établissement du P.O.S. Le Conseil à l'unanimité, moins une voix, autorise le Maire à présenter tous les mémoires nécessaires à la défense de ces dossiers.

Aménagement du Bourg

Le Maire soumet au Conseil la décision de démolir ou de conserver l'immeuble acquis par la Commune à Madame VERDIER.

- décide à 13 voix pour et une voix contre, de démolir ledit immeuble ;
- autorise le Maire à déposer une demande de permis de démolir auprès de la D.D.E.

Enquête d'utilité Publique

Le Maire fait part au Conseil du courrier (reçu le 8/07/92) de M. l'Architecte des bâtiments de France transmettant un courrier du Ministère de l'éducation Nationale et de la Culture.

Le courrier a pour objet "Le Projet de contournement du bourg de Mouthiers aux abords de l'église classée monument historique et dans le site classé du Château de Forge", et va à l'encontre de ce qui était prévu jusqu'alors, notamment en ce qui

concerne le tracé de la nouvelle voie. Le Conseil décide de demander des précisions au signataire de ce courrier :

- savoir ce qu'il entend par "Remblai très important"
- sur "un mur de soutènement"
- sur un courrier du 2 mai 91 cité dans la lettre
- sur l'arrivée tardive de ce courrier, à ce stade du projet

sur les motivations de cette décision. Le Maire présente ensuite au Conseil le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique établie par le D.D.E., en date du 3 Juillet 92, portant sur le projet d'ouverture d'une voie de contournement du bourg de Mouthiers entre le foirail et la route Départementale N° 42.

Compte-tenu du courrier sus cité, le Maire expose au Conseil les différentes attitudes que pourrait envisager la municipalité :

- Ouvrir un dossier d'enquête publique sur les bases et documents établis par la DDE ;
- ou de mettre à l'étude les propositions du Ministère, tout en soulignant les problèmes d'environnement qu'elles soulèvent.

Le Conseil décide, à 13 voix pour et une abstention :

- de mettre à l'étude le tracé proposé par le Ministre, tracé qui emprunte le trajet déjà étudié sur les 3/4 se longueur, mais qui débouche sur le CD 42 les parcelles de M. HEINZ Arthur et de M. BREGEAS Régis par l'allée de Forge ;
- de remettre à une date ultérieure, après étude, l'enquête d'utilité publique.

Cantine et Car scolaires

Le Maire informe le Conseil que le taux maximal de hausse autorisée est fixé à 3% par M. le Préfet de la Charente

Le Conseil décide les tarifs suivants pour l'année scolaire 92/93 :

- 8,25 F écoles élémentaire et maternelle
- 16,50 F repas enseignants
- 48,40 F par mois et par enfant pour la carte de ramassage scolaire.

QUESTIONS DIVERSES

Passage du Bus Municipal à "la Rochandry"

Le Maire donne au Conseil le compte-rendu de la réunion qui a eu lieu en Mairie le 4 Juillet dernier, à laquelle 4 habitants de la Rochandry ont assisté.

Il est ressorti de cette réunion les demandes suivantes :

- Passage du Bus les 2 et 15 de chaque mois avec retour soit à 11 H 45 soit à 17 H 45 ;
- passage du Bus le mardi à 8 H avec retour à 11 H 45
- passage du Bus le jeudi à 8 H avec retour à 11 H 45 ou 17 H 45 (sur appel à la Mairie la vieille)
- passage du Bus Citram à AUCHAN les mardis et jeudis.

Le Conseil décide de mettre en place un dispositif expérimental pour une durée de 1 ou 2 mois.

Le cas échéant, il serait demandé aux utilisateurs du Bus, d'adhérer au club du 3^{ème} âge qui leur facturera les frais de transport.

Terrain Michaud "Chemin de la Chauveterie"

Suite à la demande de M^{me} MICHAUD, à Vœuil, le Maire explique au Conseil que celle-ci est propriétaire d'une bande de terrain 62 m sur 2 m, située entre l'immeuble MAURICE et Chemin Communal dit "Chemin de la Chauveterie". Afin de régulariser cette situation, le Conseil,

- décide de demander à Madame MICHAUD la cession à la Commune de cette bande de terrain

qui sera dans le domaine public

- décide que cette affaire sera inscrite au programme de la prochaine enquête publique.

Terrain Livertoux "Les Agriers"

Le Maire fait part au Conseil de la proposition de M. LIVERTOUX, propriétaire de la parcelle ZE 30 aux Agriers, qui demande, en échange d'une bande de terrain destinée à la création d'un chemin, la prise en charge, par la commune, de l'alimentation en eau et assainissement de ladite parcelle ZE30.

Le Conseil :

- refuse cette proposition à l'unanimité
- propose à l'unanimité à M. LIVERTOUX :
 - qu'il cède gratuitement à la Commune une bande de terrain pour la création d'une partie de chemin reliant le lotissement des Agriers au chemin ZE29, lui permettant de désenclaver et de lotir sa parcelle ;
 - que la Commune réalise, à ses frais, la bande de roulement sur cette partie de terrain cédée par lui ;
 - autorise le Maire à entreprendre les démarches auprès de M. LIVERTOUX.

S.M.I.T.O.M.

Le Maire fait part au Conseil du courrier du Sous-Préfet de Cognac demandant aux Communes adhérentes au SMITOM de Cognac de désigner 2 suppléants aux 2 délégués communaux déjà désignés.

Le Conseil désigne, à 12 voix pour et 2 abstentions :

- M. Tamagna, suppléant de M. Gachinois
- M. Boureau, suppléant de M. Crueize.

Elections Prud'Homales

Le Maire fait part au Conseil de la circulaire préfectorale du 16 Juin 92 concernant l'établissement des listes électorales prud'homales. Il informe le Conseil qu'il y a lieu de constituer une commission administrative communale.

Le Conseil désigne la Commission administrative qui sera composée de : M. Germon, Maire de Mouthiers, M. Bousseau, délégué de l'administration désigné par le Préfet, de M. Soulard, désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance, de M^{me} Vallat, électeur employeur titulaire, de M^{me} Porte, électeur salarié suppléante, de M. Bonnet Bernard, électeur salarié titulaire et de M. Thuillier, électeur salarié suppléant.

Crèche Familiale

Après avoir entendu le rapport fait par M^{me} Forgeron sur l'avancement du projet de création de la crèche familiale à Mouthiers, le Conseil décide à l'unanimité de la continuité du projet.

Communauté de Communes

Le Maire rappelle au Conseil que la municipalité doit se prononcer avant le 8 Août sur son orientation quant à la loi sur les communautés de Communes.

En cas d'option par la Commune, le choix de celle-ci sera appliqué, mais en l'absence de délibération, c'est le schéma départemental qui pourra être appliqué.

Il présente au Conseil les avantages que représente une communauté de communes, notamment une augmentation de la DGF, un remboursement de la TVA au fur et à mesure des dépenses engagées, etc... et les inconvénients tels que : perte de personnalité, différentiel de fiscalité, etc...

Le Conseil Municipal opte pour une communauté entre Mouthiers, Vœuil-et-Giget, Rouillet, Nersac et La Couronne au sein de la Charte Intercommunale déjà existante. ■

MJC Infos

ECHOS

■ **Le Club Photo "LABO'M"** a clôturé les expositions de l'année. Le thème était "l'eau" et plus particulièrement "lumières et reflets", "remous et bouillonnements", "eaux figées, eaux rapides". De ces belles photos, il se dégageait beaucoup de poésie, de beauté, de contraste et de mystère. Bravo aux huit membres de cette activité, une des plus anciennes de la MJC. Les personnes attirées par la photo, peuvent grossir l'effectif ! Elles seront les bienvenues.

■ **Après l'Assemblée Générale du Ping Pong** : Le Club des pongistes de la M.J.C. est devenu en une dizaine d'années très important. C'est pourquoi les responsabilités devront dorénavant être partagées. Dès la fin Septembre, de nouveaux responsables se réuniront afin de démarrer l'année avec une nouvelle équipe qui épaulera efficacement Jean Van Den Bussche, président très actif et très dévoué.

■ **A propos des lavoirs...** Un responsable de l'activité "Patrimoine" de la M.J.C. était présent à la réunion proposée par le Conseil Municipal dont le but était la sauvegarde de "nos" lavoirs. Il est grand temps d'agir si l'on veut préserver ces vestiges du début du siècle. Les lavoirs donnent à Mouthiers son originalité. Nous les aimons. Ils font partie du patrimoine, cher aux monastériens. Il faut les remettre en état, les valoriser. Mais comment...? Car ces lavoirs appartiennent à des particuliers. L'activité "Patrimoine" de la M.J.C. est prête à aider afin que des travaux cohérents soient entrepris.

■ **La Crèche Familiale** : Un règlement intérieur a été élaboré. Après les vacances d'Août, les travaux commenceront dans l'ancienne école maternelle. Deux classes seront transformées en bureau, sanitaires et salle de rencontres. Espérons que tout ira assez vite afin que la crèche ouvre avant 1993.

■ **Centre de Loisirs du mois de Juillet** : Il a fonctionné très activement avec environ une quarantaine d'enfants en moyenne (100 enfants étaient inscrits). Des activités diverses très riches ont été proposées aux enfants au centre même, à l'école maternelle, mais aussi dans des camps : "camp à la ferme", "camp poney" "camp à la mer", "camp musique". Le vendredi 31 Juillet, un petit spectacle très réussi dont le thème était "le cirque" a clôturé le mois. Compliment à tous : directrice, moniteurs et enfants !

■ **G.R.S. Gymnastique Rythmique Sportive** : "Même si vous n'êtes pas un "fan" assidu des J.O., je pense que vous n'avez pu échapper début Août à ces surprenantes gymnastes évoluant avec cerceaux, ballons, massues dans un souci de grande recherche artistique, déclenchant tour à tour notre imaginaire, notre émotion ou tout simplement notre admiration.

La Gymnastique Rythmique Sportive (appelée G.R.S.) sport récent en est à sa troisième olympiade. Elle se pratique en France de façon très disparate au bon gré des entraîneurs initiés à cette pratique.

La mise en place du contrat CATE à l'école primaire et la volonté de faire découvrir à nos jeunes cette discipline ont débouché tout naturellement sur la création d'une section sportive à la M.J.C. Après les cycles d'initiation réalisés pour le CATE, chaque année c'est une vingtaine d'enfants qui suivent régulièrement les entraînements. Chaque gymnaste, nouvelle ou ancienne, trouve les moyens de s'exprimer, tant à l'entraînement au cours duquel nous passons du jeu d'adresse, au jeu de rythme en passant par l'imaginaire et la création, qu'au cours des rencontres sportives. Cette année, de Lormont (33) pour les Inter Régionaux, à Rennes pour les Nationaux UFOLEP, le plaisir de concourir et de participer à la fête sportive était évident pour toutes les gymnastes. Deux belles équipes ont défendu à Rennes les couleurs de Mouthiers-sur-Boême se classant raisonnablement pour une première confrontation nationale.

En pré-collectif

(3 ans de pratique) : 7^{ème} sur 10

Anne LHERMITTE - Aurore POUGEARD - Sarah GIRAUD - Anne LEBECQUE - Sophie MOREAU - Aline VINSONNEAU

En "Masse chorégraphié"

(1 an de pratique) : 10^{ème}

Tina GONCALVEZ - Solène DUCRET - Carole PICART - Delphine AUPY - Patricia MESNARD - Myriam LEVESQUE.

Si vous étiez dans le public de la fête multisports ou dans celui de la fête de la G.R.S. du collège de Blanzac qui regroupait les deux sections charentaises UFOLEP, vous avez pu apprécier le bonheur de faire un spectacle : d'être Mary Poppins... ou de se concentrer pour le plus bel ensemble cerceaux et massues car la G.R.S., c'est la porte ouverte à l'esprit de création en ajoutant cette dose de prouesse qu'il faut pour réussir à faire "du BEAU". Vous voulez partager notre plaisir, la section G.R.S. prend une nouvelle fois la route en 92-93 à Mouthiers-sur-Boême, renseignez-vous, c'est à partir de 8 ans et cela commence en Septembre".

La responsable Technique

Elisabeth LEBECQUE.

■ **La Chorale "Chœurs de Boême"** reprend son activité le **Mardi 8 Septembre à 20 H 30 à la M.J.C.** Toutes les personnes intéressées par le chant sont invitées à

prendre contact le jour de la reprise. Un nouveau programme sera proposé, ce qui permettra à tous de s'intégrer sans complexe. Il serait souhaitable que des jeunes même en âge scolaire se joignent au groupe. Répétitions le mardi de 20 H 30 à 22 H.

■ **Le 2 Juillet, un nouveau bureau a été élu** après la démission pour des raisons personnelles de Gérard DISCOUR, ancien Président. Il se constitue ainsi :

• Présidente : **Maïté BONNET**

• Vices-Présidentes : **Véronique RAMM**, chargée du secteur formation (aidée par Jean LATHIERE), **Eliette DEDIEU**, chargée du secteur enfance : crèche familiale, centre de loisirs (aidé par Muriel QUIRAS)

• Secrétaire : **Françoise VIGNAUD**

• Secrétaire Adjointe : **Carmo BOUSSEAU**

• Trésorière : **Françoise BOUDIN**

• Trésorière Adjointe : **Nicole COUSIN**

• Responsable des animations culturelles : **Alain PORTE**

• Responsable des relations avec le Conseil Municipal : **Roger BREGEAS**

Aidés par Daniel VALERIE, Directeur et par une équipe de permanents dans les locaux de la M.J.C., les membres du bureau feront de leur mieux pour gérer une association de plus en plus importante.

PROJETS

■ **Quelques nouvelles activités à la M.J.C., à la rentrée :**

• de la Poterie, technique "RAKU" avec Lydia TOYON

• de la Peinture sur soie avec Isabelle OBERLE.

LE 13 SEPTEMBRE 92 la Chorale "Chœurs de Boême" propose un rallye voiture ouvert à tous.

- *Thème* : musique et patrimoine
- *Circuit* : maximum 60 kilomètres
- *Départ* : 9h - place de la gare
- *Rassemblement de tous* à midi pour le repas en commun
- *Retour* vers 17h à la salle polyvalente
- *Apéritif* avec petits gâteaux en attendant à.....
- *19h* la remise des prix
- *Participation* : 50 F la voiture / 20 F par personne

Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire dès maintenant et avant le 10 septembre

- au secrétariat de la MJC - 45 67 84 38
- chez E. Dedieu, 32 rue de la Boême, 45 67 81 05
- chez F. Boudin, Av. du 24 Août, 45 67 86 15



M.J.C. de MOUTHIERS SECTION DANSE CLASSIQUE

Les élèves désireux de s'inscrire ou de se réinscrire au cours de Danse Classique pourront retirer leur dossier d'inscription à la Maison des Jeunes et de la Culture de Mouthiers, à partir de la rentrée des classes.

Afin que le planning puisse tenir compte au maximum des possibilités horaires de chacun, ces dossiers devront être renvoyés avant le 16 Septembre 92.

Une rencontre avec le professeur sera organisée à la M.J.C. :

**le MERCREDI 23 SEPTEMBRE
à partir de 14 H**

permettant de faire plus ample connaissance et de déterminer les horaires de cours selon les niveaux.

**Le Samedi 11 Juillet,
CLAUDE,
notre objecteur de conscience, s'est marié avec
BÉATRICE.**
Nous leur souhaitons tous
nos meilleurs vœux de bonheur !

PROGRAMME CENTRE DE LOISIRS SEPTEMBRE 1992

Thème de la semaine : "Les Télévisions dans tous ces états"

Différents ateliers seront possibles :

- Préparation d'un journal TV-reportage
- Préparation d'une émission de variétés
- Préparation d'une séance de film.

LUNDI 31 AOUT :

- élaboration des scénarios
- fabrication d'un "clap"

MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE :

- préparation des décors costumes et accessoires pour le tournage

MERCREDI 2 SEPTEMBRE :

- répétition pour le tournage
- piscine à Garde le Pontarou

JEUDI 3 SEPTEMBRE :

- tournage dans les différents ateliers.

VENDREDI 4 SEPTEMBRE :

- tournage
- jeu : début télévisé

LUNDI 7 SEPTEMBRE :

- journée aux toubières

MARDI 8 SEPTEMBRE :

- tournage
- piscine

MERCREDI 9 SEPTEMBRE :

- activités manuelles
- sortie vélo (amener vos vélos ; retour à 18h)

MERCREDI 16 SEPTEMBRE :

- pâtisserie
- jeux aux chaumes

MERCREDI 23 SEPTEMBRE :

- construction en bois
- concours de pétanque (grand)
- jeux de sable (petit)

MERCREDI 30 SEPTEMBRE :

- construction en bois (suite)
- jeux extérieurs

Club Informatique

Public concerné : Tous (enfants, adolescents, adultes).

Activités :

- En fonction de la demande parmi :
 - Informatique générale
 - Utilisation de logiciels :
 - Traitement de textes
 - Tableurs
 - Bases de données
 - Logiciels de l'école (dessins, musique...)
 - logiciels de jeux
 - Initiation à la programmation en BASIC
 - Pour les jeunes, combinaison d'activités ludiques (jeux) et d'apprentissage
 - Lieu : Salle d'informatique de l'Ecole Elémentaire (entrée par la petite porte grillagée de l'école maternelle).
 - Quand ?
 - **A partir du vendredi 25 septembre 92.**
 - Tous les **vendredis** : (animateur M. Lathière)
 - * à 18h pour les débutants
 - * à 20h30 pour les initiés
 - Tous les **samedis** (animateur M. Samuel)
 - * à 17h30
 - Les séances durent 2h.
 - Réunion d'information :
 - **Samedi 19 Septembre à 14h** à la Salle Informatique de l'école. Cette réunion permettra également d'organiser ces séances en fonction de la demande et des effectifs.
 - Renseignements : auprès de M. LATHIERE - Tél. 45 67 92 53 après 18h.



- Le club fera évoluer environ 170 licenciés sous ses couleurs cette saison. Parents venez nombreux encourager vos enfants.

Jeunes ECOLE DE FOOT

• Les vacances se terminent et le Foot chez les jeunes du S.C.M. reprend son activité :
- L'inscription et le renouvellement des licences des débutants jusqu'aux Minimes se fera le mercredi 2 Septembre au Club House à partir de 14h.

Cette année, le championnat débutera le Samedi 13 Septembre. Afin d'engager toutes les équipes en championnat nous vous demandons de venir nombreux le 2 septembre.

- Quelques rappels pour connaître votre catégorie :

- Débutant 01/08/84 au 31/07/87
- Poussins 31/08/84 au 31/07/84
- Pupilles 7/08/80 au 31/07/82
- Minimes 1/08/78 au 31/07/80

Avant le début du championnat une réunion éducateurs, dirigeants et parents vous sera proposée pour vous préciser le fonctionnement de l'école de foot et répondre à toutes vos questions.

L'ensemble des dirigeants du Club vous souhaite une bonne rentrée.

CYCLOTOURISME : SORTIES DE SEPTEMBRE 92

le 6/09 à 7h30 : Départ pour la Randonnée de la Tardoire à St Projet
8h : 78 km : Blanzac, Péreuil, Jurignac (D130), Plassac (D.107), Villebois, Dignac (D. 23), Torsac, La Couronne, Mouthiers.

13/09 à 7h - 87 km : Dignac, Rougnac, CX-harras (D.93), Combiers, La Rochebeaucourt, Blanzac, Jurignac, Mouthiers

60 km : Sép. à Charmant, Mouthiers

7h30 : Départ pour les **Brevets VTT** au Chambon

20/09 à 8h - 80 km : La Couronne, Breuty, La Tourette, Ma Campagne, Girac, Nersac, Chez Gugnion (D.84), St Simeux, Chateauneuf, Hiersac, St Saturnin, Trois Palis, St Michel

70 km : Sép. à Chateauneuf, St Michel, Mouthiers

30 km : Sép. à Girac, La Couronne, Mouthiers

27/09 à 7h30 : Tous à la **randonnée des Bijoutiers**

4/10 à 8h - 70 km : Villebois, Rougnac, Grassac (D.16), Marthon, Bouex, Ste Geneviève, Dirac, Mouthiers

56 km : Sép. à Grassac, Dignac, Mouthiers

40 km : Sép. à Rougnac, Dignac, Mouthiers

SC MOUTHIERS FOOT

LES ECHOS.

Le Foot a repris son activité.

• Grâce à Th. RAGANY et M. Potier René le Club House a été carrelé ainsi que le vestiaire de l'arbitre. La municipalité a mis le matériel à la disposition du Club. Soulignons que les vestiaires ont été également repeints par Thierry notre C.E.S. dans le cadre de son contrat. Voilà pour les gros travaux. Merci à tous.

• Mariage : Gilles et Nadège se sont mariés cet été, tous nos vœux de bonheur.

• Les entraînements pour les juniors et seniors ont repris le mardi et jeudi à 18H30 sous la jérule de Florent Rossi.

• Pour la quatrième année le Président Pierre DESVAGES et toute son équipe essayeront d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Voici les équipes engagées :

- A : prom 1 ^{ère}	1 minimes
- B : prom 2 ^{ème}	1 ou 2 pupilles
	2 poussins
- 1 Juniors	Débutants
- 1 cadets	Si effectif 1 équipe Foot laisser en semaine

FOURNITURES CERCUEILS
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
TOUTES FORMALITES ADMINISTRATIVES

JOBIT J.-P.

Pompes funèbres - Articles funéraires

LA COURONNE Tél. 45 67 49 21

RADIO - TÉLÉVISION
ÉLECTRO-MÉNAGER
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES

J.-P. MANANT

16440 Mouthiers-sur-Boëme
Tél. : 45 67 92 44

CECILE FORGERON

TOUTES ASSURANCES

23, rue de la Boëme
16440 MOUTHIER-SUR-BOËME

Tél. : 45 67 82 85
Fax : 45 67 80 62

Garage **MANON Christian**
AGENT RENAULT

La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boëme

☎ **45 67 92 02**

- Réparation toutes marques
- Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

TOUS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

FER - BOIS - PVC - ISOLATION
DALLAGE CARRELAGE - COUVERTURE
MENUISERIE PVC & BOIS - ESCALIERS
— DEVIS GRATUIT —

SARL RICHON-DELAUNAY
ZE Les Rentes
LIVRAISON 16440 MOUTHIER

TÉL. 45 67 85 06

Entreprise S. SIMÉONI

*Maçonnerie - Couverture
Carrelage
Neuf et Rénovation
Plans - Devis*

Le Brisset. 16440 Mouthiers
Tél. 45.67.92.26

Dans votre commune

Chaussures

DEDIEU

ACHETEZ A MOUTHIER
Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06

PLATRERIE - CLOISON SÈCHE
ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS

GENDRON Dominique

Les Agriens
16440 MOUTHIER

Tél. 45 67 88 03



TAXI

7 jours
7

A. LADEUIL - BP11 MOUTHIER

TRANSPORT MEDICAL ASSIS
TOUTES DISTANCES

TEL. 45 67 89 89
45 67 88 15

TENNIS CLUB

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 92

Le Président expose à l'assemblée le bilan de la saison 91-92 qui est dans l'exact prolongement des démarches entreprises lors de la précédente saison.

Ainsi, les jeunes inscrits à l'Ecole de Tennis ont pu bénéficier des enseignements d'éducateurs et de moniteur qualifiés (soit en salle, soit dans le cadre de l'école). Quelques uns se sont particulièrement distingués par leurs aptitudes. Les adultes, quant à eux, ont prouvé leurs bons résultats lors des différentes coupes ou championnat. L'équipe organisatrice de la deuxième édition du tournoi-open a bénéficié de son acquis de 1991 et a su mettre en place un tournoi construit, satisfaisant pour les participants et pour son résultat financier positif.

Par ailleurs, cette année à Pâques, le TCM a rendu visite au Club de Tennis de Petite Rosselle. Il y a beaucoup d'enseignements à tirer de l'esprit qui règne dans ce club, mais également des infrastructures et des qualités d'organisation de ses membres.

M^{me} FORGERON, trésorière, a présenté le bilan financier de 91.

Le TCM a une gestion saine.

Il est à noter également la stabilité du nombre des adhérents :

- 40 adultes
- 26 enfants (hors école)
- 32 enfants-école
- 22 invités + vacances

120

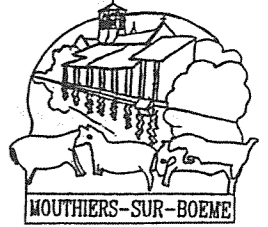
OBJECTIFS :

Les objectifs de la prochaine saison concernent principalement l'Ecole de Tennis. Il est nécessaire de fournir aux jeunes les cours d'un professeur le mercredi, complétés par ceux d'un éducateur le samedi. Ils auront ainsi la possibilité d'entamer une formation sportive solide et payante à long terme pour eux-mêmes et pour le Club. M^{me} FORGERON présente en outre à l'assemblée une intéressante documentation sur des courts couverts qui coûteraient 40.000 F par an.

NOUVEAU BUREAU

Président : Etienne LHERMITTE
Vice-Présidente : Jenny BERNARD
Trésorière : Marie-Cécile FORGERON
Trésorier-Adjoint : Didier LEGARDONNEL
Secrétaire : Odette FOUCHE
Secrétaire-Adjointe : Sylvie BOUSSEAU
Membres : Guy BERNARD, François GARIN, Jean-Christophe DEDIEU, Thierry FORT, Joël FOUCHE, Jean-Pierre FORGERON.

MOUTHIER A SON PIN'S



La Commune a fait fabriquer un PIN'S représentant les lavoirs surmontés du clocher de l'église ainsi que la frise de la chaire à Calvin. La commune en conserve la moitié pour remettre en souvenir ou en cadeau en certaines occasions.

L'autre moitié est en vente au prix de 20 F à la Mairie, à la M.J.C. et dans quelques magasins.

PREFECTURE DE LA CHARENTE

AIDE AU MAINTIEN DU TROUPEAU DE VACHES ALLAITANTES.

Les documents relatifs à l'attribution de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes sont parvenus à la Mairie. Des changements sont intervenus depuis la dernière campagne. Les dépôts de demandes sont possibles au cours de deux périodes :

- du 1^{er} au 30 Septembre 92 pour des producteurs traditionnels,
- du 1^{er} au 31 Décembre 92, pour des producteurs traditionnels et les petits producteurs de lait. Ces derniers bénéficieront de modalités qui ne sont pas encore arrêtées.

L'information sera communiquée en temps voulu et les imprimés correspondants parviendront aussi en Mairie.

Les dossiers dûment remplis devront être déposés à la Mairie du siège d'exploitation du 1^{er} au 30 Septembre 92.

— Vie Quotidienne —

Monsieur le Maire,

Dans le but d'un intérêt général des usagers de la route, j'attire votre attention en vous demandant de bien vouloir faire connaître : à quoi servent les 3 panneaux de signalisation placés avant l'entrée du soit disant champ de foire en venant de la direction de Blanzac ! Ces dits panneaux sont perdus dans la verdure (Ecologie)

- 1°) Virage à droite interdit - 2°) Stationnement réglementé - 3°) Flèche indiquant un parking

Comptant sur votre compréhension, veuillez croire, Monsieur le Maire, à mon profond respect à votre égard.

M. Guy SAVIN

Réponse

Merci de nous l'avoir signalé. Des travaux d'égagement ont permis de rendre ces panneaux visibles dans les jours qui ont suivi votre intervention !

EDF - GDF

EDF-GDF vous informe avoir lancé une opération de contrôle de sa base de données informatique "réseaux" pour laquelle elle sera amenée à demander l'accès aux compteurs d'énergie électrique de certains particuliers et de certaines entreprises ou administrations situées sur le territoire de la commune.

Cette opération a débuté le 27 Juillet 92 et durera environ 4 mois ; elle sera menée par deux agents EDF-GDF temporaires, porteurs d'un document accrédité établi par EDF-GDF Services Val de Charente.

Nous vous remercions de bien vouloir faciliter leur travail.

Le Cadre Technique

R. BONHOMMET

CALENDRIER des FETES

SEPTEMBRE - 92

- Jeu. 3 Cinéma M.J.C.
 Sam. 5 | Ball Trap (Comité des fêtes)
 Dim. 6
 Sam. 12 | Don du Sang
 Concours de Boules (MJC)
 Dim. 13 | Rallye organisé par
 "Chœurs de Boême"
 Ven. 25 | A.G. des Parents d'Elèves
 Portes Ouvertes Club Informatique

OCTOBRE - 92

- Sam. 10 | Frairie des Vendanges
 Dim. 11
 Sam. 24 Dîner Dansant ADMR
 Sam. 31 5^e Rencontre de Poésie (MJC)

Les Mots Croisés (Inédits) de J.P.B. — Problème N° 7

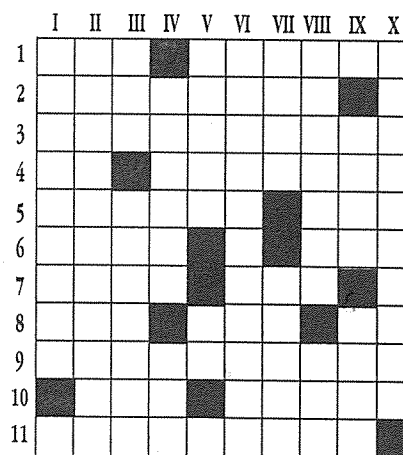
HORIZONTALEMENT :

- 1- Façon vile de voler - Appartient au passé.
- 2- Petits instruments à vent.
- 3- Remède contre l'ennui.
- 4- Personnel - Fait cesser.
- 5- Sur le Rio-Grande - Tenta.
- 6- Ancienne monnaie espagnole - Désert de pierres.
- 7- Rivière alpine - Son homme est quelconque.
- 8- Une des Cyclades - Peut faire un chemin - Indéfini.
- 9- Difficile de dîner avec elle sans se faire remarquer.
- 10- Trois points - Conteurs et poètes grecs.
- 11- Stérilisas.

VERTICALEMENT :

- I- Difficile de s'en débarrasser !
- II- Forcerions le train.

- III- Pillage - Manifeste sa joie.
- IV- Paysanne - Ancien sigle politique soviétique.
- V- Fourneaux et tuyaux - Le plus connu des Francs.
- VI- Donnerai mon cœur (M').
- VII- A côté - Engrais azotés.
- VIII- Prénom masculin - Ancien pays d'Europe.
- IX- Française née Belge - Elles cacardent.
- X - Ont trois côtés de plus que la France.



SOLUTION DU PROBLEME N° 6

HORIZONTALEMENT

- 1-RUTEBEUF
- 2- UNIVERSITE
- 3- SINEQUANON
- 4 - ETE - UPSAL
- 5 - SET - IT - LUC
- 6- TOLITE
- 7- ETE - LOISIR
- 8 - SUSSENT - DE *
- 9- IR - USITES
- 10- OCRES - SUAS
- 11- USE - EMMELE
- 12 - ROSIERES

VERTICALEMENT

- I- RUSESESIUOX
- II- UNITE - TURCS
- III- TINETTES - RER
- IV- EVE
- V- BEQUILLEUSES
- VI- ERUPTIONS - MI
- VII- USAS - TITISME
- VIII- FINALES - TUER *
- IX- TOLU - IDEALE
- X - YEN - CARESSES

(*) Une erreur d'imprimerie ayant fait disparaître une case noire, le N°6 comportait une petite difficulté supplémentaire involontaire.

Solution dans le prochain numéro

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début Octobre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 Septembre. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.